

Care Management

Swiss Life offre un soutien rapide en cas de problèmes liés au travail, à la vie sociale, à la santé ou à la situation personnelle. Ce soutien permet de gagner du temps et de l'argent. Car en cas d'incapacité de travail, une intervention rapide constitue la mesure la plus efficace. Swiss Life mise donc sur l'intervention précoce. L'équipe Care Management de Swiss Life soutient votre entreprise avant même que des collaborateurs ne soient frappés d'incapacité de travail.

Quel est le but du Care Management?

Nous vous aidons lorsqu'un collaborateur rencontre des problèmes au travail et que vous souhaitez le maintenir à son poste. Avec le Care Management, des spécialistes¹ vous épaulent rapidement et vous aident à clarifier la situation. L'objectif est d'éviter ou de réduire les absences.

Une personne déjà frappée d'incapacité de travail doit être réinsérée le plus rapidement possible et de manière durable dans le processus de travail. Dans ce contexte, il faut agir rapidement. Plus l'incapacité de travail s'inscrit dans la durée, moins les chances de réinsertion sont grandes.

¹ Spécialistes en gestion de la santé et formations en droit privé et droit des assurances sociales



Quand un accompagnement Care Management est-il judicieux?

Lorsque vos collaborateurs sont confrontés à l'une des situations suivantes:

- risque d'incapacité de travail
- brèves absences récurrentes
- absences non justifiées et/ou inexpliquées
- diminution des performances sur une période donnée
- anomalies comportementales (p. ex. perte d'assurance, retrait, agressivité, décharges émotionnelles, conflit d'équipe, tristesse, mécontentement ou frustration)
- ou tout simplement quand vous avez un mauvais pressentiment

Quels sont les avantages pour votre entreprise et vos collaborateurs?

- Des interlocuteurs compétents et un soutien professionnel
- Une prévention ou une réduction des absences au travail
- Une clarification de la situation en cas d'absences inexpliquées et/ou répétées
- Un retour plus rapide au poste de travail
- Une détection précoce des risques d'incapacité de travail de longue durée
- Une réduction des cas d'invalidité et donc des primes d'assurance
- Un renforcement de l'identification à l'entreprise grâce à l'engagement social

Comment le Care Management se déroule-t-il?

1

Mandat

Avant même le début d'une incapacité de travail, vous pouvez signaler des collaborateurs qui présentent des anomalies comportementales et pour lesquels vous souhaitez un soutien professionnel.

2

Evaluation

Lors d'un entretien avec les spécialistes de Swiss Life, vous pouvez décrire la situation concrète et définir ensemble la suite de la procédure sur la base des circonstances détaillées.

3

Intervention

Selon la situation, les spécialistes contactent le collaborateur une ou plusieurs fois par téléphone, et lui rendent personnellement visite en cas d'absence prolongée.

4

Notre partenaire Aviga

En cas de problématiques complexes ou d'incapacité de travail prolongée, nous faisons appel à notre partenaire Aviga.

5

Conclusion

L'objectif visé est de clarifier la situation et de permettre une reprise durable du travail. Selon la situation, d'autres services peuvent être impliqués.

Quels sont les coûts d'un suivi Care Management?

Le suivi Care Management dispensé par les spécialistes¹ de Swiss Life est gratuit pour notre clientèle Entreprises. En cas de problèmes complexes ou d'incapacité de travail prolongée, nous faisons appel, avec votre accord, à notre partenaire Aviga. Une offre précisant les coûts vous est alors soumise. Selon la taille de l'entreprise et la durée de la relation clientèle, votre participation peut aller de 300 à 2000 francs par suivi.

Collaboration avec Aviga

Aviga est une société spécialisée dans la résolution de problèmes individuels complexes. Sa prestation principale est une prise en charge intégrale dans le cadre d'un Case ou d'un Care Management. Les experts d'Aviga disposent d'un vaste savoir-faire. Ils conseillent les personnes concernées de manière individuelle et complète.

¹ Spécialistes en gestion de la santé et formations en droit privé et droit des assurances sociales

Notre partenaire:

aviga.

Swiss Life SA, Gestion de la santé en entreprise clientèle Entreprises, case postale, 8022 Zurich
Téléphone 0800 873 875, e-mail bgm@swisslife.ch, www.swisslife.ch/gse

Clause de non-responsabilité: Le présent document contient des informations destinées aux clients sur l'entreprise et ses prestations et produits. Il ne constitue pas une offre au sens juridique du terme. Il ne donne pas non plus droit à cette prestation de Swiss Life ou de ses partenaires.